Enquête d'insertion à 12 mois des dispositifs du Conseil régional de Bretagne





Chiffres clés

Sport - Animation



 $8\overline{7\%}$ des répondants ont obtenu une certification

450 sortants 310 répondants



17% des répondants en emploi déclarent que ce dernier est en relation avec la formation suivie

70% sont en emploi, 12 mois après la sortie de formation

Confiant, optimiste

9% poursuivent une formation

ête d'insertion réalisée dans le cadre du Chantier 2 du CPRDFOI « Conforter la démarche d'élaboration des cartes de formation » « Conforter les éléments d'analyse de l'insertion professionnelle, en organisant des enquêtes couvrant l'ensemble des dispositifs de formation »

Cette enquête d'insertion est réalisée, à la demande du Conseil régional de Bretagne, par le GREF Bretagne dans le cadre de ses missions d'observation. L'enquête 2021 interroge les stagiaires bénéficiaires du QUALIF Emploi individuel et du QUALIF Emploi Programme.

Parmi les 8490 sortants, 5570 ont répondu au questionnaire par mail ou par téléphone. Les résultats sont présentés sous forme de fiches par domaine de formation ou par dispositif.

Les résultats sont présentés selon la nomenclature des domaines de formation - édition 2015. Une nouvelle version 2022 sera disponible pour les prochains travaux.

Définitions des termes signalés par 6

Les niveaux de formation

Le tableau suivant détaille les niveaux de formation en s'appuyant sur le nombre d'années après le Bac et sur le décret n° 2019-14 du 8 janvier 2019 instaurant le nouveau cadre national des certifications professionnelles.

Niveau CAP

Niveau Bac

Bac+2

> Bac+3

≥ Bac+5

sorties après l'année terminale de CAP ou BEP ou sorties de 2nd cycle général et technologique avant l'année terminale (seconde ou première). > Niveau 3 (anciennement V).

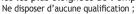
sorties des classes de terminale de l'enseignement secondaire (avec ou sans le baccalauréat). Abandons des études supérieures sans diplôme. > Niveau 4 (anciennement IV) sorties avec un diplôme de niveau Bac+2 (DUT, BTS, DEUG, écoles des formations sanitaires ou sociales, etc.). > Niveau 5 (anciennement III)

sorties avec un diplôme de niveau Bac+3 (licence, licence professionnelle), ou de niveau Bac+4 (Maîtrise, master 1). > Niveau 6 (anciennement II)

sorties avec un diplôme de niveau supérieur à Bac+3 (maîtrise, master, DEA, DESS, doctorat, diplôme de grande école). > Niveaux 7 et 8 (anciennement I)

Public prioritaire

Le Conseil régional de Bretagne, dans le cadre de ses politiques, porte une attention particulière à l'accès à la formation des personnes les plus éloignées de l'emploi. Plusieurs critères sont définis :



Être en situation de handicap reconnu ;

Être en demande d'emploi depuis plus de 24 mois ;

Être âgé de 45 ans ou plus ;

Avoir réalisé une prestation de la gamme PRÉPA ou bénéficié d'un accompagnement à l'accès à la qualification ;

Bénéficier des minimas sociaux ;

Résider dans un Quartier Prioritaire de la politique de la Ville (QPV) ou dans une commune classée en Zone de Revitalisation Rurale (ZRR).

Pour la cohorte 2020, 4 370 sortants relèvent de ces publics prioritaires.

Une certification de niveau supérieur au niveau de départ

Cet indicateur compare le niveau de formation du stagiaire à l'entrée en formation, avec le niveau de la formation qu'il a suivie et validée. Exemple : un stagiaire qui disposait d'un niveau Bac est considéré comme ayant obtenu une certification de niveau supérieur, s'il valide une formation de niveau Bac+2.











Sport - Animation

450 sortants 310 répondants

Les sortants de formation en 2020

LE DOMAINE

5% de l'ensemble des sortants en 2020 Tous domaines, tous dispositifs

2 sous-domaines

(en % des sortants du domaine)

Sport 67% Animation 33%

LES DISPOSITIFS

73% QUALIF Emploi Programme27% QUALIF Emploi individuel

LES FORMATIONS

45 OF (+8 hors Bretagne)

26 formations (+7 hors Bretagne)

LE PUBLIC

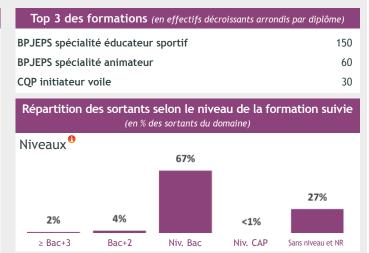
(en % des sortants du domaine)



42% de publics prioritaires •



69%



Résultats de l'enquête

CERTIFICATION (en % des répondants du domaine)

87% ont obtenu une certification
Public non prioritaire
Public prioritaire

78% des apprenants préparant une formation de niveau supérieur •

des apprenants, sans diplôme à l'entrée en formation, ont validé leur formation

à leur niveau de départ l'ont validée

LA FORMATION...

Top 3 des réponses

Taux de réponse

- 1 Cette formation m'a permis d'améliorer mes compétences professionnelles.
- 2 Le fait de suivre cette formation m'a motivé(e) pour rechercher un emploi.
- 3 Elle m'a permis de renforcer ma confiance en moi.

ACCÈS AU MARCHÉ DU TRAVAIL APRÈS LA FORMATION

83% ont eu au moins un emploi au cours des 12 mois

Parcours d'emploi Alternance Emploi/chômage Parcours de formation

Situation de chômage Situation d'inactivité Autre

Comment décrivez-vous les 12 mois suivant votre formation ?

51%

89%

83%

21%

6%

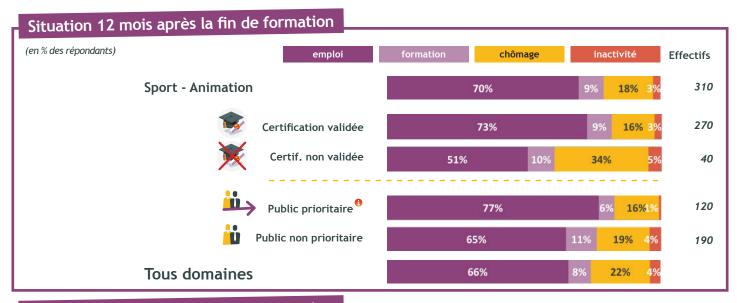
13%

3% 6%



Sport - Animation

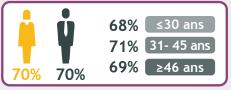
450 sortants 310 répondants



L'emploi 12 mois après la fin de formation

70% des répondants en emploi, soit 220 individus

TAUX D'EMPLOI À 12 MOIS (en % des répondants du domaine)



Lecture:

70% des femmes et 70% des hommes avant répondu à l'enquête sont en emploi,

12 mois après leur formation.

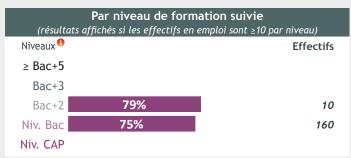
77% des publics prioritaires 6

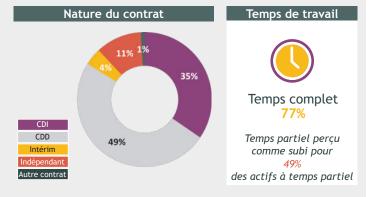


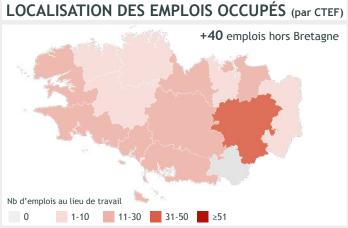
CONDITIONS D'EMPLOI (en % des répondants en emploi)



82% considèrent être employés à leur niveau de qualification.











Sport - Animation

450 sortants 310 répondants

Tableau détaillé par sous-domaine et formation*

		0— Q—	%	《		3	
Domaine > sous-domaine > formation	Nombre de sortants	Nombre de répondants	Taux de réponse	En er Nombre	mploi %	Poursuite de Nombre	e formation %
Sport - Animation	450	310	69%	220	70%	30	9%
Sport	300	210	70%	150	70%	20	11%
BPJEPS spécialité éducateur sportif	150	110	71%	80	77%	<5	4%
CQP initiateur voile	30	30	76%	10	40%	10	52%
CQP animateur de loisir sportif option jeux sportifs et jeux d'opposition	30	20	55%	10	38%	10	31%
CQP enseignant animateur d'équitation	20	10	58%	10	86%		
BPJEPS spécialité pêche de loisir	10	10	83%	10	90%		
Animation	150	100	68%	70	70%	10	5%
BPJEPS spécialité animateur	60	40	67%	30	68%	<5	5%
Moniteur d'atelier en milieu de travail protégé	20	20	95%	20	95%		
CQP animateur périscolaire	20	10	48%	0	40%	<5	10%

Retrouvez les résultats pour chaque domaine et par dispositif sur

www.gref-bretagne.com

DIRECTRICE DE PUBLICATION

RESPONSABLE DE PUBLICATION

RÉDACTION

MISE EN PAGE

CRÉDITS PHOTOGRAPHIQUES

PUBLICATION

GREF Bretagne

Technopole Atalante Champeaux

91, rue de Saint-Brieuc 35043 RENNES CEDEX

Tél. 02 99 54 79 00 • **Fax** 02 99 54 00 00 www.gref-bretagne.com



Contrat de plan Etat-Région



^{*}Sont présentées les formations dont les effectifs de répondants sont ≥10. Les calculs sont effectués sur les effectifs réels et non sur les effectifs arrondis. Les résultats en italique sont indicatifs: ils doivent être interprétés avec prudence du fait des faibles effectifs.